

Crise des matières premières : des impacts opérationnels désormais en vue

Date de publication : mai 2021

Points clés :

- Les prix des matières premières utilisées dans le secteur des réseaux électriques, couplés à des difficultés croissantes de transports internationaux, commencent à avoir des impacts opérationnels sur les livraisons de matériels en Europe et en France.
- Le GIMELEC et ses membres se tiennent à la disposition des parties prenantes du secteur pour trouver des solutions afin de réduire l'impact sur la filière.

Un constat déjà connu : une augmentation considérable du coût des matières premières

Comme beaucoup d'autres associations professionnelles françaises et européennes, le GIMELEC observe des remontées de plus en plus nombreuses de la part de ses adhérents sur la crise mondiale des matières premières. En effet, la conjonction de différents facteurs a conduit à une hausse des prix considérable. Selon les statistiques suivies et publiées par le GIMELEC, en un an le cuivre a augmenté de plus de 60% et l'aluminium de plus de 25%. Les matières plastiques, dont le cours suit celui du pétrole, connaissent une évolution similaire, augmentant de 15 à 30%. Sont aussi concernés l'acier, l'argent, le nickel, l'étain, les résines isolantes, les matières plastiques, les semi-conducteurs et composants électroniques.

Or, les hausses de coûts ne sont que très partiellement ou progressivement intégrées dans les mécanismes de révisions des prix, faisant porter un poids grandissant sur les entreprises intermédiaires de la chaîne de valeur. Ces tensions interviennent dans un contexte de forte reprise de la demande aux Etats-Unis, en Asie et en Europe, faisant peser des risques de déséquilibre entre offre et demande pouvant impacter négativement vendeurs et acheteurs.

Les chaînes d'approvisionnement mises à mal

Ces augmentations s'ajoutent à d'importants problèmes de logistique : augmentation des délais voire annulation de commandes et hausse des coûts de transport, à la fois en importation et en exportation. Ces circonstances pèsent fortement sur les chaînes logistiques des entreprises fournisseurs des réseaux de transports et de distribution de l'électricité, et complexifient le maintien de conditions opérationnelles satisfaisantes au sein des unités de production.

Des impacts opérationnels : l'exemple concret du secteur stratégique des réseaux électriques

Les adhérents du GIMELEC, qui fournissent 70% des équipements du secteur ainsi que ceux dédiés au raccordement des énergies renouvelables, constatent de plus en plus de perturbations. Les contrats établis antérieurement à la crise sont souvent peu adaptés aux difficultés actuelles aigües d'approvisionnement et de logistique. Un constat qui concerne l'ensemble de la chaîne de valeur avec des risques de rupture inopinée ou de vente à perte désormais bien présents.

Le GIMELEC s'inquiète par exemple pour le secteur des énergies renouvelables : en effet ces problématiques de délais sont exacerbées par la nature des contrats du secteur, caractérisés par d'importantes pénalités de retard

directement liées aux impératifs réglementaires issus des appels d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergies (CRE).

Anticiper les risques pour les entreprises et les projets : une nécessité

La reprise mondiale fait désormais peser de nouveaux risques de discontinuité industrielle qui, alimentés par la croissance tendancielle du secteur, pourrait s'inscrire sur un temps long. L'impact économique sur la filière pourrait être majeur, mais les potentielles conséquences sur l'aval de la chaîne de valeur pourraient freiner l'atteinte des objectifs d'investissements et de transition énergétique : les parties prenantes doivent désormais s'emparer du sujet.

Face à ces risques, il convient de ne pas auto-alimenter le phénomène en déclenchant des mécanismes d'anticipation et de constitution de stocks, mais au contraire de trouver des parades pour lisser les impacts. Le GIMELEC propose aux acteurs de la filière d'entamer un dialogue pour évaluer les mesures possibles, telles que les formules de prix, les conditions d'activation de clauses de sauvegarde ou l'adaptation des pénalités de retard.

Le GIMELEC est le groupement des entreprises de la filière électronique en France. Ses 200 membres génèrent 15 milliards d'euros de CA depuis la France et emploient 67 000 personnes en France. Les adhérents conçoivent et déploient les technologies électriques et numériques pour le pilotage optimisé et sécurisé des énergies, des infrastructures, de l'industrie, des bâtiments et de l'électromobilité. À la conjonction de l'électron et de l'octet, l'engagement du GIMELEC en faveur de l'économie circulaire s'inscrit dans une volonté de développement des entreprises en France et à l'international.

Au sein du GIMELEC, plus de 60 entreprises, membres du Smart Up Energies, innovent, fabriquent les solutions constitutives des réseaux publics et privés de transmission et de distribution électriques ainsi que leur raccordement avec les producteurs, les consommateurs et leurs nouveaux usages. Le GIMELEC est fédéré sur ces marchés avec ses homologues européens au sein de T&D Europe.

Électrique, numérique et écologique, tel est notre futur ! Nous décuplons les énergies.